



*Munster, le 18 avril 2022*

**Chères donatrices, chers donateurs,**

**Un très grand merci à vous tous !**

Merci pour votre venue nombreuse à la réunion du 24 janvier,

Merci pour votre soutien à nos actions et pour le dynamisme que cela nous a redonné,

Merci à celles et ceux qui ont rejoint notre groupe,

Merci de votre soutien financier et d'avoir relayé notre appel à dons à vos connaissances,

Merci enfin et surtout de la part des familles que nous pouvons continuer à soutenir.

### **RÉUNION DES DONATEURS**

Une vingtaine de personnes étaient donc présentes le 24 janvier dernier. Nous avons été revigorés par votre présence positive et engagée.

Présentation du groupe solidarité, de ses objectifs, de son fonctionnement, questions et discussions autour de l'accueil des familles et de leur parcours difficile en vue d'une régularisation, ce fut un moment riche d'échanges.

Nous avons été rattrapés par "l'actualité" : une nouvelle famille menacée de se retrouver à la rue malgré une procédure de demande d'asile en cours nous a été signalée. Nous en avons débattu avec vous, car une décision de soutien ne peut pas être prise à la légère, il faut que l'engagement humain et financier suive dans la durée.

Un bel élan de solidarité s'est depuis concrétisé, les dons ont afflué, et ont permis l'accueil de cette famille au sein du groupe. C'est donc la 4ème famille, une maman seule avec ses 2 enfants, que nous hébergeons actuellement. Une solution pérenne de logement n'est pas encore trouvée, nous sommes toujours à la recherche d'un appartement de 2-3 pièces, dans la vallée de Munster de préférence.

## **NOUVELLES DES FAMILLES**

Dans la dernière lettre, nous vous indiquions être dans l'attente de réponse de régularisation pour la première famille. Malheureusement, malgré nos espérances et un dossier "béton", les services de la préfecture ont rejeté leur demande sous des prétextes de détails. Un recours au tribunal administratif de Strasbourg a été déposé et les adultes de la famille s'y sont rendus accompagnés de leurs référentes et de la professeure principale de l'aîné des enfants. Là encore, nous attendons la réponse.

Pour la maman nouvellement accueillie au sein du groupe, alors qu'elle attendait une convocation de la CNDA (Cour Nationale du Droit d'Asile) pour défendre ses droits à être protégée, elle et ses deux enfants, c'est un avis de rejet qui lui a été signifié. La décision a été prise par ordonnance, sans entendre ses arguments ni pouvoir être défendue par un avocat autrement que par la transmission du dossier. C'est malheureusement légal et de plus en plus courant maintenant... Il y avait pourtant de quoi espérer, au dire même de l'avocate en charge de son dossier.

Elle reste très déterminée à trouver une solution pour obtenir une protection en France. Nous avons décidé de continuer à la soutenir en lui proposant un hébergement. Nous n'avons trouvé qu'un studio pour le moment, mais cela lui permet de se sentir, elle et ses enfants, en sécurité.

Les deux autres familles sont en attente, l'une d'une décision de la préfecture suite au dépôt de leur demande de carte de séjour, la deuxième constitue ce même dossier, soutenue en cela par l'AADA (association d'aide aux demandeurs d'asile).

## **ÉVÈNEMENTS PRÉVUS - LIENS INTERASSOCIATIFS**

Le groupe solidarité s'est donc étoffé depuis la réunion de janvier et c'est avec joie que nous avons accueilli quatre nouvelles "recrues". Les participations aux futurs évènements en seront facilitées. Le groupe solidarité sera présent aux évènements suivants :

- fête de la rose aux Trois Epis le dimanche 24 avril prochain ; en collaboration avec le maraîcher Jean Wagner, nous vendrons des plats à emporter confectionnés par les mamans des familles soutenues ;
- festival D'Ailleurs D'Ici de Colmar les 30 avril et 1er mai ; nous partagerons un stand avec les associations Terre en Vue et DIDA (de Guebwiller) ; là encore il est prévu de proposer des repas aux festivaliers et artistes. Les familles seront encore mises à contribution pour leurs talents culinaires.

- du 3 au 5 juin, ce sera au tour du festival "Musiques métisses", nous envisageons également de tenir un stand de restauration.

- et le 7 juillet prochain, l'association de Munster "Do un Dert - l'Art en Lien" renoue avec son festival dans le cadre des jeudis d'été du parc Hartmann ; là encore nous sommes invités à tenir un stand de restauration.

Pour toutes ces implications qui permettent de faire connaître l'association et ses actions, et de récolter des fonds, nous pouvons avoir besoin d'aide : tenue du stand, aide à l'installation et au rangement, transport des familles... Merci de nous contacter si vous êtes prêts à donner un coup de main, même très ponctuellement, à cette adresse : [vmtsolidarite@gmail.com](mailto:vmtsolidarite@gmail.com) .

Le groupe solidarité agit en liaison avec les autres associations caritatives de Munster ainsi qu'avec la Cimade, groupe de Colmar.

Ces liens, de même que votre engagement aux côtés des familles accompagnées, nourrissent nos actions et sont actuellement plus précieux que jamais.

Recevez nos plus cordiales salutations

*Le groupe solidarité de l'association Vallée de Munster en Transition*

**NOUS VOUS REMERCIONS DE PARTAGER LARGEMENT CE DOCUMENT AUTOUR DE VOUS.**

## LE PROJET LILO - NAVIGATEUR SOLIDAIRE



Utiliser internet au quotidien et soutenir le groupe VMT Solidarité ! Un moyen supplémentaire et accessible à tous de **participer à la solidarité locale**.

C'est aussi une possibilité renouvelée de mettre le produit de nos actes quotidiens au service de l'aide humanitaire. Le géant « Internet » qui peut nous sembler lointain, a résolument et directement un impact sur la solidarité locale. C'est très simple utiliser, aussi performant que google et accessible à tous.

<http://munstertransition.org/wp-content/uploads/2015/01/LILO-SITE.pdf>

## LA DÉFISCALISATION

L'association VMT, dont l'ensemble des actions ont été reconnues d'intérêt général par l'administration fiscale, ouvre droit à déduction fiscale. Il est important que nous communiquions un maximum sur cette possibilité autour de nous et dans nos réseaux. Le reçu fiscal est délivré en fin d'année sur demande ([courrielvmt@gmail.com](mailto:courrielvmt@gmail.com)).

**Par exemple:** un don de 120 euros par an coûte au final 52,80 €/an soit 4,40 € par mois au donateur imposable. **66% des dons déductibles, limité à 20% des revenus imposables (report possible sur 5 ans).**

## LIENS UTILES

Association VMT - 12 rue du presbytère 68140 MUNSTER

**Découvrir le groupe solidarité et les moyens pour faire un don**  
[www.munstertransition.org/solidarite/](http://www.munstertransition.org/solidarite/)

**Dons en ligne** CB mensuel ou unique

[www.helloasso.com/associations/vallee-de-munster-en-transition-groupe-solidarite/formulaires/1](http://www.helloasso.com/associations/vallee-de-munster-en-transition-groupe-solidarite/formulaires/1)

**Facebook :** [www.facebook.com/MigrantsMUNSTER/](http://www.facebook.com/MigrantsMUNSTER/)

**Informations sur l'association VMT:** [www.munstertransition.org](http://www.munstertransition.org)